

ÉPIDÉMIE DU CORONAVIRUS

(Mise à jour : 12 novembre 2020)

Les informations seront mises à jour régulièrement, en fonction de l'évolution de la situation et des consignes que l'école recevra.

Le 12 novembre 2020.

Madame, Monsieur,

Nous espérons une certaine stabilité dans les dispositions prises pour les prochaines semaines. Il est prévu que l'on reste en « code rouge » jusqu'aux vacances de Noël, au moins.

Voici les modalités de la rentrée en code rouge à partir de ce lundi 16 novembre.

1. Les dispositions qui suivent sont la concrétisation de ce qui nous est demandé par les autorités publiques.
2. Nous rappelons que, depuis le 1^{er} septembre 2020, l'**OBLIGATION SCOLAIRE** est de nouveau en vigueur. Ce qui signifie que toute absence doit être dûment justifiée (voir le règlement des études, pages 8-9, et le règlement d'ordre intérieur, pages 14-15). La participation aux cours n'est donc pas laissée au choix des parents.
3. Au niveau du **PREMIER DEGRÉ** (1^{ère} et 2^{ème} années), le code rouge permet la poursuite d'un enseignement en présentiel à 100 %. Donc, pas d'enseignement à distance. Les rattrapages et l'école des devoirs fonctionnent normalement. Seules modifications : les cours d'éducation physique et le dîner – voir les points 7 et 8, communs aux six années.
4. Aux **DEUXIÈME ET TROISIÈME DEGRÉS** (3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années), le nombre d'élèves présents simultanément dans l'école est limité à 50 % de la population globale habituelle de ces degrés. Ce qui nécessite la mise en place d'une « hybridation » de l'enseignement (enseignement en présentiel et enseignement à distance).

Présence en alternance un jour sur deux des élèves de 4^{ème} et de 5^{ème} puis des élèves de 3^{ème} et de 6^{ème} ; ceci signifie que l'enseignement est en présentiel un jour sur deux et en distanciel l'autre jour, aux heures de cours de l'horaire normal.

Calendrier.

- Classes de 3^{ème} :
 - cours en **présentiel** les mardi 17/11, jeudi 19/11, lundi 23/11, mercredi 25/11, vendredi 27/11, mardi 1/12, jeudi 3/12, lundi 7/12, mercredi 9/12, vendredi 11/12, mardi 15/12, jeudi 17/12 ;
 - cours à **distance** les lundi 16/11, mercredi 18/11, vendredi 20/11, mardi 24/11, jeudi 26/11, lundi 30/11, mercredi 2/12, vendredi 4/12, mardi 8/12, jeudi 10/12, lundi 14/12, mercredi 16/12.

- Classes de 4^{ème} :
 - cours en **présentiel** les lundi 16/11, mercredi 18/11, vendredi 20/11, mardi 24/11, jeudi 26/11, lundi 30/11, mercredi 2/12, vendredi 4/12, mardi 8/12, jeudi 10/12, lundi 14/12, mercredi 16/12 ;
 - cours à **distance** les mardi 17/11, jeudi 19/11, lundi 23/11, mercredi 25/11, vendredi 27/11, mardi 1/12, jeudi 3/12, lundi 7/12, mercredi 9/12, vendredi 11/12, mardi 15/12, jeudi 17/12.

- Classes de 5^{ème} :
 - cours en **présentiel** les lundi 16/11, mercredi 18/11, vendredi 20/11, mardi 24/11, jeudi 26/11, lundi 30/11, mercredi 2/12, vendredi 4/12, mardi 8/12, jeudi 10/12, lundi 14/12, mercredi 16/12 ;
 - cours à **distance** les mardi 17/11, jeudi 19/11, lundi 23/11, mercredi 25/11, vendredi 27/11, mardi 1/12, jeudi 3/12, lundi 7/12, mercredi 9/12, vendredi 11/12, mardi 15/12, jeudi 17/12.

- Classes de 6^{ème} :
 - cours en **présentiel** les mardi 17/11, jeudi 19/11, lundi 23/11, mercredi 25/11, vendredi 27/11, mardi 1/12, jeudi 3/12, lundi 7/12, mercredi 9/12, vendredi 11/12 ;
 - cours à **distance** les lundi 16/11, mercredi 18/11, vendredi 20/11, mardi 24/11, jeudi 26/11, lundi 30/11, mercredi 2/12, vendredi 4/12, mardi 8/12, jeudi 10/12, lundi 14/12 ;
 - **travail de fin d'études ou stage d'observation** : mardi 15/12, mercredi 16/12, jeudi 17/12.

JOURS DE COURS EN PRÉSENTIEL (Horaire et locaux habituels)					
Semaine du	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
16/11	4GT – 5GT	3GT – 6GT	4GT – 5GT	3GT – 6GT	4GT – 5GT
23/11	3GT – 6GT	4GT – 5GT	3GT – 6GT	4GT – 5GT	3GT – 6GT
30/11	4GT – 5GT	3GT – 6GT	4GT – 5GT	3GT – 6GT	4GT – 5GT
07/12	3GT – 6GT	4GT – 5GT	3GT – 6GT	4GT – 5GT	3GT – 6GT
14/12	4GT – 5GT	3GT	4GT – 5GT	3GT	Bulletins

L'enseignement en distanciel peut prendre la forme d'une visioconférence ou d'un travail expliqué en présentiel et que les élèves doivent réaliser au cours suivant à distance, selon les consignes données par le professeur.

5. **EXAMENS DE DÉCEMBRE.**

En raison des conditions d'organisation des cours de ce premier trimestre (mises en quarantaine, tests positifs au Covid-19, classes rarement complètes, fermetures temporaires de classes, etc.), il nous a semblé préférable de consacrer le temps initialement prévu pour les synthèses de décembre à la poursuite des apprentissages. Les examens de décembre sont donc annulés.

6. **VENDREDI 18 DÉCEMBRE : REMISE DES BULLETINS** (T.J.1).

- De 8 h. 30 à 10 h. pour les classes de première, de deuxième, de troisième et de sixième.
- De 10 h. à 11 h. 30 pour les classes de quatrième et de cinquième.

Les professeurs expliqueront le déroulement de la remise des bulletins.

7. **COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE.**

Les cours d'éducation physique sont remplacés par des activités éducatives en classe avec le professeur d'éducation physique. Il n'y a donc plus lieu pour le moment d'apporter son équipement sportif.

8. **REPAS ET TEMPS DE MIDI.**

- Le réfectoire et l'auditoire ne seront plus accessibles aux élèves sur le temps de midi.
- Les élèves mangeront entre 12 h. 30 et 12 h. 45 dans le local occupé en cinquième heure, sous la surveillance de leur professeur ou éducateur. Les élèves remettront le masque dès qu'ils auront terminé de manger. La récréation aura lieu de 12 h. 45 à 13 h. 45.
- Les élèves mangeront le repas qu'ils auront apporté. Momentanément, il n'y aura plus de vente de sandwiches au Collège, ni d'accès aux micro-ondes. Les repas pizzas et autres ne seront plus autorisés. Le Collège ne peut plus prêter de couverts. Et, temporairement, le magasin de bonbons ne pourra plus fonctionner et les rhétos ne pourront plus vendre de friandises.
- Les permanences au local d'informatique entre 12 h. 45 et 13 h. 45 seront maintenues pour permettre aux élèves en difficulté, notamment pour l'utilisation de Smartschool, de trouver une aide.

9. **MESURES SANITAIRES.**

- **MASQUE.**

- Le port du masque est obligatoire durant tout le temps passé au Collège, y compris pendant les récréations. Le masque ne peut

être enlevé que le temps de manger ou de boire. Ce temps doit être très limité.

- Le masque doit être porté correctement : il doit couvrir la bouche ET le nez.
- Il faut prévoir un masque de rechange (emballé dans une enveloppe ou un sachet en plastique – et pas simplement inséré dans le journal de classe...).
- Les masques en tissu doivent être lessivés régulièrement.

- **DISTANCES.**

- Sur la cour de récréation, il faut garder une distance d'1,50 m.
- Il faut éviter les attroupements aux entrées et sorties de l'école.

- **HYGIÈNE.**

- Tous les locaux sont équipés de gel hydro-alcoolique : il est demandé de se laver les mains à l'entrée et à la sortie de la classe.
- De même, l'élève doit désinfecter sa table et sa chaise quand il quitte son local.
- Sens giratoire pour les élèves qui occupent le « dernier pavillon » : aux intercours, monter par l'escalier près du préau et descendre par l'escalier près de l'auditoire, afin d'éviter de se croiser.

La direction.